

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MELUN - 7702 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 18/11/2024 - 15952 - 2019 B 01337 - 851 678 383 - A TAVOLAA

Etats fiscaux

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise <u>A TAVOLAA</u>										Néant ☐ *																	
Adresse de l'entreprise <u>25 AVENUE DES CAPUCINES 77340 PONTAULT-COMBAULT</u>																											
SIRET		<table><tr><td>8</td><td>5</td><td>1</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>3</td><td>8</td><td>3</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>5</td></tr></table>										8	5	1	6	7	8	3	8	3	0	0	0	1	5		
8	5	1	6	7	8	3	8	3	0	0	0	1	5														
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<u>1</u> <u>2</u>				Durée de l'exercice précédent *		<u>1</u> <u>2</u>																			
Exercice N dos le <u>31</u> <u>10</u> <u>31</u> <u>20</u> <u>23</u>																											
ACTIF																											
<table><tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Brut</td><td colspan="2">Amortissements-Provisions</td><td colspan="2">Net</td></tr><tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">1</td><td colspan="2">2</td><td colspan="2">3</td></tr></table>														Brut		Amortissements-Provisions		Net				1		2		3	
		Brut		Amortissements-Provisions		Net																					
		1		2		3																					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012																					
		Autres *		014		016																					
		Immobilitisations corporelles *		028	37 736	030	29 466		8 271																		
		Immobilitisations financieres * (1)		040		042																					
Total I (5)		044	37 736	048	29 466		8 271																				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052																					
		Marchandises *		060	11 125	062			11 125																		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070																					
		Autres * (3)		072	195	074			195																		
	Valeurs mobilières de placement		080		082																						
	Disponibilités		084	43 321	086			43 321																			
	Charges constatées d'avance *		092		094																						
Total II		096	54 641	098			54 641																				
Total général (I + II)		110	92 378	112	29 466		62 912																				
PASSIF																											
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		1 000																				
	Écarts de réévaluation				124																						
	Réserve légale				126		100																				
	Réserves réglementées *				130																						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)				132																						
	Report à nouveau				134		11 201																				
	Résultat de l'exercice				136		(16)																				
	Subventions d'investissement				137																						
Provisions réglementées				140																							
Total I				142		12 285																					
Provisions pour risques et charges				154																							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156		9 284																				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																						
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166		16 565																				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	20 876	172	24 778																			
	Produits constatés d'avance				174																						
Total III				176		50 627																					
Total général (I + II + III)				180		62 912																					
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financieres à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	2 331																			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																				
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																				

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

AAOVAT A
2900000 890 16 34
TJUAQMOO QUATMO 04215
ST 25 11 10 1001
12 1100000 0000 0000 0000
1001 1000000 0000 0000

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSD 2023

Formulaire obligatoire (article 502 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>A TAVOLAA</u>		Néant ☐ *	
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR <u>018</u>		Exercice N clos le <u>31/10/2022</u>	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210	189 984
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	
		Services *		217	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitations reçues			226	
	Autres produits			230	10
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	118 638
	Variation de stocks (marchandises) *			236	3 091
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	745
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	
	Autres charges externes *	(dont crédit bail : 8 636 – mobilier : – immobilier :)		242	35 468
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 961)		244	1 234
	Rémunérations du personnel *			250	19 760
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	4 515
	Dotations aux amortissements *			254	6 345
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 ; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260)		262	2
		Total des charges d'exploitation (II)			
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270 195
Produits financiers (III)		280	Charges financières (V)		294 211
Produits exceptionnels (IV)					290
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347 ; dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348)				300
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310 (16)
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314 16
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC 248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D) 249)		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986	ZFU-TE (44. octies A) 987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981	JEI (44. sexies A) 989			
	ZRD (44. terdecies) 127	ZRR (44. quindécies) 138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies) 991				
	ZFANG 44. quaterdecies 345	Investissements outre-mer 344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies) 992	Zone de développement prioritaire (44. septies) 993			
	Créance due au report en arrière du déficit			346	
	Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies) 655	Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies A) 643			
	Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies B) 645	Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies C) 647			
Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies D) 648	Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E) 641				
Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies F) 990	Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies G) 649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					352 354 16
Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat			360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					370 372 16

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Annexes aux comptes annuels

A TAVOLAA

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 62 811,25 E.

Le résultat net comptable est une perte de 15,80 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 08/09/2023 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A TAVOLAA

Néant ☐*

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	5 112	442		444		446	5 112				
	Installations générales, agencements divers	450	32 624	452		454		456	32 624				
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	37 736	492		494		496	37 736				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 962	532	1 022	534		536	2 985		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	21 158	542	5 323	544		546	26 481		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	23 120	572	6 345	574		576	29 466		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	587	589	
	Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

SAGE Experts-comptables janvier 2023 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : A TAVOLAA						Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
	Dotations		Reprises				
Fonds commercial	681	683					
Autres immobilisations incorporelles	700	705					
Terrains	710	715					
Constructions	720	725					
Inst. techniques mat. et outillage	730	735					
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745					
Matériel de transport	750	755					
Autres immobilisations corporelles	760	765					
TOTAL	770	775					
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes						
2							
3							
4							
5							
6							
7							
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD						780	
II DÉFICITS REPORTABLES							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis					
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter					
Déficits imputés		983					
Déficits reportables		984					
Déficits de l'exercice		960	1 6				
Total des déficits restant à reporter		970	1 6				
III DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin						325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326	
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374	10 839
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	13 494
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 37 736 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	37 736			37 736
Immobilisations financières				
TOTAL	37 736			37 736

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 29 466 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	23 120	6 345		29 466
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	23 120	6 345		29 466

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Matériel	5 112	2 985	2 127	5 ans
Agencements	32 624	26 481	6 144	de 3 à 8 ans
TOTAL	37 736	29 466	8 271	

3.2 - Etat des créances = 195 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	195	195	
TOTAL	195	195	

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Etat des dettes = 50 627 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	9 284	9 284		
Dettes financières diverses	20 876	20 876		
Fournisseurs	16 565	16 565		
Dettes fiscales & sociales	3 802	3 802		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	101	101		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	50 627	50 627		

4.2 - Charges à payer par postes du bilan = 546 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	546
Autres dettes	
TOTAL	546

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 189 984 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	189 984	100,00 %
TOTAL	189 984	100,00 %

6 - AUTRES INFORMATIONS

7 - INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT BAIL

7.1 - Tableaux financiers relatifs aux Crédits-Bails en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs			195	195
Montants de l'exercice			8 636	8 636
Sous-total			8 831	8 831

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus			8 636	8 636
Entre 1 et 5 ans			25 908	25 908
A plus de 5 ans				
Sous-total			34 545	34 545

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A moins d'un an				
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				
Sous-total				

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL			43 375	43 375

7.2 - Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété

	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine			40 568	40 568
Cumuls des dotations antérieures			744	744
Dotations de l'exercice			8 114	8 114
Valeur nette comptable			31 711	31 711

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 546 E

Charges à payer	Montant
Dettes fiscales et sociales :	546
Salaires 03/2022(43800000)	18
Etat charge à payer ta(44862000)	240
Etat charge à payer fc(44863000)	288
TOTAL	546

A TAVOLAA

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

Présenté en Euro

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/03/2023 12 mois	31/03/2022 12 mois	31/03/2021 12 mois	31/03/2020 10 mois	31/05/2019 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	1 000	1 000	1 000	1 000	
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	189 984	160 842	157 162	78 042	
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	6 329	9 631	22 765	3 348	
c) Impôt sur les bénéfices			1 323		
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	6 329	9 631	21 442	3 348	
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-16	-0	12 318	-1 017	
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	19 760	19 750	16 552	10 680	
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	4 515	3 065	2 773	1 924	

Observations complémentaires

A TAVOLAA

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

Des comptes annuels présenté en Euro

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet SOFECA, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par A TAVOLAA,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/03/2023 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	62 912
Chiffre d'affaires hors taxes	189 984
Résultat net de l'exercice (perte)	-16

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour SOFECA

Fait à JOINVILLE LE PONT le 08/09/2023

Désignation de l'entreprise: A. TAVOLAA		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01/04/2022 et clos le: 31/03/2023		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	1,00
Dont apprentis		657	1,00
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	1,00
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

A TAVOLAA
SASU au Capital de 1 000 €

Siège social : 25, Avenue des Capucines
77340 PONTAULT COMBAULT

RCS MELUN 851 678 383

DECISION DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 29 SEPTEMBRE 2023
CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

L'Actionnaire Unique décide d'affecter le déficit net comptable de l'exercice d'un montant de 15.80 € en totalité en déduction du compte "report à nouveau".

L'Actionnaire Unique, pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, indique qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices :



A TAVOLAA
25, av. des Capucines
77340 PONTAULT COMBAULT
Port. : 06 03 26 74 72
mail : quentinbeghelli@hotmail.fr
SIRET : 851 678 383 00015 - APE : 4729Z

